

Question présentée par le député :

M. Bertrand Buchs

Date de dépôt : 3 mars 2014

Question écrite urgente

Nous avons besoin de statistiques crédibles et exactes pour pouvoir exercer notre travail de député dans le cadre de la situation de crise existant à Champ-Dollon

Nous pouvons lire dans la presse quotidienne toutes les interprétations possibles et imaginables sur les « types » de détenus incarcérés à Champ-Dollon.

Détenus incarcérés en préventives ?

Détenus condamnés ? Le nombre de courtes peines, de longues peines, de ceux qui attendent un transfert et de ceux qui désirent purger leur peine sur place ? Le chiffre de 505 au total est-il véridique ?

Le taux de récidive ?

Détenus en situation irrégulière en Suisse ?

Comparaison avec des cantons similaires (Zurich, Bâle ville) ?

La campagne pour l'élection d'un procureur général alimente la polémique. Un candidat déclare que l'on peut très rapidement faire de la place dans la prison en commençant de relâcher les personnes incarcérées car vivant en situation irrégulière (15 % soit environ 130).

On peut également lire que nous gardons trop longtemps des personnes en préventive, par rapport au reste de la Suisse. Est-ce vrai ?

Et pour terminer qu'il faut attendre un certain temps avant d'obtenir une place dans un établissement concordataire pour pouvoir purger sa peine. Combien de temps ? Plus longtemps que les autres cantons ?

Vous comprendrez que le député moyen que je suis à besoin de savoir réellement ce qui se passe pour pouvoir simplement faire son travail de proposition.

En mai 2013, La Tribune de Genève, sous la plume de M^{me} Sophie Roselli, reprenait les paroles de M^e François Canonica qui dénonçait des incarcérations exagérées, pour la seule raison d'un séjour illégal.

Le département interpellé, par la journaliste, a eu toutes les peines du monde à pouvoir donner des chiffres. Il a fallu faire les calculs à la main pour énoncer un résultat de 12 %.

Vous comprendrez, vu la situation de crise actuelle, qu'il est nécessaire d'obtenir des chiffres fiables pouvant être comparés aux autres cantons, chiffres pouvant être rapidement actualisés.

Le parlement doit voter en urgence des crédits élevés pour construire de nouvelles prisons. Nous ne pouvons plus décider « la tête dans le sac ». Nous devons pouvoir exercer notre esprit critique et avoir un débat de fond sur la politique du tout sécuritaire. Faire confiance ne suffit plus.

Des députés, dont je suis, attachés au rôle d'un Etat protégeant sa population d'une façon crédible et ferme, commencent à avoir des doutes sur ce nous appelons ici le « tout sécuritaire ».

C'est pour toutes ces raisons que je vous demande de me renseigner d'une façon précise en répondant à mes interrogations.